

# ENSEIGNEMENT OPTIONNEL au Lycée J. PREVERT

## *ITALIEN Langue Vivante C*

### **Le choix vous appartient :**

- possibilité de débiter l'apprentissage de la langue italienne en Seconde
- A la fin de la Seconde, les élèves peuvent poursuivre en 1ère et en Terminale ou peuvent arrêter si ils le souhaitent

*Place à l'ambition et au plaisir d'apprendre*

### **Organisation de l'enseignement :**

3h en classe de 2nde, 3h en classe de 1ère, 3h en classe de Terminale

L'essentiel de l'apprentissage se fait en cours et lors des actions menées en dehors du cours, très peu de travail personnel demandé

*Des conditions réunies pour **une formation solide et la reconnaissance d'un niveau B1 du CECRL\*** en fin de Terminale (soit un niveau équivalent à la Langue Vivante B débutée au collège)*

\*Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues

### **Evaluation et Baccalauréat :**

La Langue Vivante C *ITALIEN* est évaluée comme toutes les autres disciplines du tronc commun : en contrôle continu pendant les 3 ans. Les résultats obtenus en classes de Première et de Terminale sont pris en compte dans la note du Baccalauréat.

**Pour valoriser le travail et l'implication des lycéens**

### **Au programme :**

- maîtrise de la langue : vocabulaire, correction grammaticale, maîtrise phonologique, maîtrise de l'écriture,
- activités de réception et de production écrite et orale,
- formation culturelle et interculturelle à travers divers axes d'étude

*Des sujets d'étude abordés à travers des **documents authentiques et variés** pour une **ouverture sur le monde***

**Des projets menés chaque année dans le cadre du cours d'italien :** Voyages pédagogiques, Théâtre, Cinéma, Ecriture, Immersion professionnelle, Correspondance et autres...

*Une réelle **dynamique de projet** pour encrer l'apprentissage de l'italien dans des **actions concrètes***